

Note d'orientation pour la revue à mi-parcours des Groupes de Résultats

1. Contexte et justification des revues

Le Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (CCDD) couvre la période 2021-2025. Il est aligné sur le Plan National de Développement (PND) 2021-2025 et se focalise sur huit domaines d'interventions prioritaires, à savoir (i) l'Agriculture durable, (ii) l'Industrialisation, (iii) l'Education et l'alphabétisation fonctionnelle (iv) les Services sociaux de base, (v) la Promotion de la jeunesse, (vi) l'Egalité des genres, (vii) la Gestion des ressources naturelles et (viii) la Gouvernance.

Le CCDD 2021-2025 prévoit la revue de chaque Groupe de Résultat au moins une fois au cours du cycle. Cette revue doit permettre, sur la base d'un examen approfondi et critique de (i) statuer sur l'état d'avancement des résultats escomptés, (ii) de questionner les différentes théories de changements, les cadres de résultats et le mode de fonctionnement des groupes, (iii) d'identifier les synergies interagences et les opportunités de cocréation, (iv) de questionner les principes directeurs devant sous-tendre la programmation, la mise en œuvre et le suivi des plans de travail conjoints, (v) d'identifier et valider les ajustements nécessaires en vue de poursuivre et de renforcer l'exécution du cadre de coopération pendant la période restante, (vi) informer l'évaluation finale indépendante du CCDD qui est prévue pour 2025.

2. Objectifs des revues

L'objectif général des revues est de faire une analyse approfondie sur les performances réalisées ainsi que la pertinence de la théorie de changement de chaque groupe de résultat au regard des changements ayant affecté le contexte et l'évolution des priorités nationales.

Cette revue des groupes de résultats servira plusieurs objectifs clés :

- a) Evaluer l'importance et la pertinence des résultats obtenus, ainsi que l'efficacité et l'efficience avec lesquelles ils ont été obtenus et leurs contributions effectives aux priorités et objectifs nationaux ;
- b) Questionner la pertinence de la théorie du changement et du cadre de résultats de chaque groupe au regard des mutations et changements majeurs intervenus depuis le démarrage du CCDD ;

- c) Déterminer comment le Groupe de résultat organise et fédère les agences membres à mieux orienter leurs interventions pour une contribution efficace et efficiente ;
- d) Examiner les cadres de résultats sous l'angle du genre et formuler des recommandations pour une meilleure intégration de l'approche genre ;
- e) Mettre en exergue les potentialités de programmation conjointe, de renforcement des synergies et des complémentarités ;
- f) Trouver des mécanismes pour renforcer la participation effective des acteurs de la partie nationale.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Déterminer le rôle et la pertinence du groupe par rapport aux défis sectoriels ;
- Apprécier la qualité de la formulation des résultats (Effet et Produits) et la pertinence des théories de changement ;
- Questionner la validité des avantages comparatifs et la valeur ajoutée de chaque agence membre durant ces premières années de mise en œuvre ;
- Apprécier les progrès vers le résultat escompté (Effet) de chaque groupe ;
- Evaluer l'efficacité du groupe en tant que mécanisme et les opportunités de cocréation afin de minimiser les coûts de transaction du soutien apporté par les Nations Unies au gouvernement et pour les agences impliquées ;
- Renforcer l'implication des acteurs nationaux pour une meilleure appropriation des résultats.

3. Résultats attendus

Les principaux résultats attendus sont :

- a) La mise à jour des théories de changements et des cadres de résultats de chaque Résultat escompté ;
- b) L'analyse critique des performances des mécanismes de coordination entre les agences membres et entre le SNUD et les acteurs nationaux sectoriels ;
- c) Des recommandations concrètes visant à promouvoir et renforcer l'efficacité et l'efficience des interventions des agences membres en mettant en relief des opportunités de complémentarité, de synergie et de cocréation ;
- d) La fusion du GR1 et GR2 en un groupe unique axé sur la transformation de l'économie, à l'issue de leurs revues. Ceci dans l'optique d'exploiter au mieux les interdépendances et de renforcer l'alignement aux priorités nationales déclinées à travers le PND 2021-2025.

4. Stratégies

Lors de la dernière retraite de l'Equipe-Pays, les Chefs d'Agences ont arrêté que chaque Groupe de Résultat aura l'initiative de programmer et conduire sa revue. Les groupes ont la latitude de recourir à des consultants à cet effet.

Afin de tenir compte du caractère interdépendant des différents groupes et de renforcer les synergies inter groupe, le Groupe Technique de Suivi-Evaluation (GTSE) sera étroitement associé à l'exercice et son appui sera requis à toutes les étapes du processus de la revue.

En particulier, le GTSE appuyé par d'autres personnes ressources veillera à l'assurance qualité et à la bonne gestion du processus.

Le rapport préliminaire de la revue sera rédigé selon un format convenu en lien avec les objectifs spécifiques d'ensemble énumérés plus haut mais également ceux propres au groupe de résultat.

Le rapport préliminaire servira de document de base pour la réunion de la coalition qui rassemblera les représentants de l'ensemble des parties prenantes autour des questions clés sous-jacentes aux objectifs spécifiques de la revue. Par la suite, l'Equipe-Pays se réunira pour tirer les enseignements et valider les conclusions et recommandations de la revue du groupe de résultat.

Enfin, les résultats de l'ensemble des revues seront soumis à la validation du CDC 2024.